



République de Côte d'Ivoire
Union- Discipline- Travail

Cabinet du Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat

**SÉMINAIRE GOUVERNEMENTAL RELATIF AU
PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES
(PAP) 2020**

**Présidence de la République,
Salle des « Pas Perdus »**

COMMUNIQUE FINAL

Lundi, 27 janvier 2020

Le lundi 27 janvier 2020, un séminaire gouvernemental s'est tenu, dans la Salle des Pas Perdus du Palais Présidentiel, sous la présidence de Son Excellence Alassane OUATTARA, Président de la République, en présence du Vice-Président de la République et des membres du Gouvernement.

Ce séminaire avait pour objet principal de valider et d'adopter, au titre de l'année 2020, le Programme d'Actions Prioritaires(PAP) du Gouvernement, centré autour des axes ci-après :

- le renforcement des institutions pour la paix et la bonne gouvernance ;
- la transformation structurelle de l'économie ;
- l'amélioration des conditions de vie des populations ;
- la promotion de la Jeunesse et de la Femme et
- l'émergence d'un Ivoirien Nouveau.

Au cours de la cérémonie d'ouverture, Monsieur le Premier Ministre et le Vice-Président de la République ont mis l'accent, tour à tour, sur les principaux défis à relever en cette année 2020, à savoir :

- assurer la paix et la sécurité sur tout le territoire national, en vue de la tenue d'élections apaisées, au terme d'un processus électoral libre, transparent et démocratique,

- poursuivre les grands chantiers en cours de réalisation, en veillant à l'accélération de la mise en œuvre du Programme Social du Gouvernement,
- poursuivre la gestion rigoureuse des finances publiques, à travers notamment le suivi du Programme Economique et Financier (PEF) et l'accélération des réformes entreprises dans le cadre de la transformation structurelle de notre économie.

En dépit du contexte particulier des élections générales de 2020, le Gouvernement est invité à un engagement et une attention plus soutenus dans la mise en œuvre du PAP 2020, en vue d'atteindre les objectifs fixés par le Plan National de Développement (PND) 2016-2020 dans les différents secteurs au bénéfice des populations.

Dans cette perspective, en cette année 2020, le défi pour le Gouvernement consistera à faire encore plus et mieux, en vue de maintenir, voire accélérer le processus de développement socio-économique de notre pays.

Les travaux du séminaire, axés autour des communications des Ministres et des échanges subséquents, ont permis le passage en revue des actions et des activités essentielles prévues au cours de l'année 2020, classées selon les cinq (05) axes définis par le Président de la République.

Ces différentes actions, consignées dans un document plus détaillé, se déclinent ainsi qu'il suit :

❖ Au titre du Renforcement des Institutions pour la Paix et la Bonne Gouvernance

Les principales actions ou activités à mettre en œuvre devront favoriser l'accès équitable de tous les citoyens à la justice ; la promotion et le respect des droits de l'homme ; la consolidation de la cohésion sociale ; la sécurité des biens et des personnes, face à la menace terroriste ; l'accès à des services publics de qualité et innovants ; le rayonnement national et international de la Côte d'Ivoire ; l'intégration régionale et la pratique de la bonne gouvernance.

Il s'agira également d'élaborer le PND 2021-2025, de réaliser le 5ème recensement de la population et de l'Habitat, de renforcer l'accès à l'information, notamment à travers la mise en place de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) et de poursuivre la mise œuvre des réformes institutionnelles dans tous les domaines.

❖ Au titre de la Transformation de l'Economie

Le Gouvernement devra œuvrer à la transformation structurelle de notre économie, à travers notamment le développement de l'agriculture et de l'agro-industrie ; l'intensification du programme de réhabilitation et de construction des infrastructures dans les secteurs des routes, des transports, des TIC et de l'énergie ; ainsi que l'amélioration de l'environnement des affaires, afin d'attirer de plus en plus d'investisseurs.

Il s'agira en particulier d'intensifier les efforts déployés, en vue d'accélérer la dynamique de transformation locale des matières premières, de densifier le tissu industriel national et de favoriser la création d'emplois pour les jeunes.

Le tourisme, les mines et la modernisation de l'artisanat devront constituer des piliers de la stratégie de diversification de l'économie ivoirienne.

❖ **Au titre de l'Amélioration des Conditions de Vie**

Le Programme Social du Gouvernement, d'un montant initial de **727,5 milliards de FCFA**, que **Son Excellence Monsieur le Président de la République a décidé de porter à 1000 milliards de FCFA**, est en cours de mise en œuvre depuis l'année dernière. Son objectif est d'accroître l'offre de services publics aux populations. Il sera accéléré par :

- l'intensification des programmes de construction des infrastructures structurantes et sociales de base ;
- l'appui à une offre de services publics de qualité, notamment dans les domaines de l'accès des populations à l'électricité, à l'eau potable, à la santé, à l'éducation, à la nutrition et aux logements sociaux ;

- l'amélioration des conditions de vie des étudiants ;
et
- l'augmentation des bénéficiaires des filets sociaux, avec un objectif d'au moins 150 000 ménages en 2020.

S'agissant particulièrement de la **Couverture Maladie Universelle (CMU)**, devenue une réalité, elle devra atteindre sa vitesse de croisière en cette année 2020.

❖ **Au titre de la Promotion de la Jeunesse et de la Femme**

L'action du Gouvernement vise à préparer la jeunesse aux défis modernes et à renforcer le rôle de la femme dans notre société. Ces actions portent sur l'insertion socio-professionnelle des jeunes, la promotion de l'équité et du genre, la protection et la valorisation de la famille, l'autonomisation de la jeune fille et de la femme et le service civique.

❖ **Au titre de l'Emergence d'un Ivoirien Nouveau**

Les actions ou activités à mettre en œuvre contribueront, notamment à rechercher constamment l'excellence, l'intérêt supérieur de la Nation et à promouvoir les valeurs telles que l'intégrité, le sens élevé de la responsabilité et le don de soi.

Les travaux ont également été marqués par des échanges sur plusieurs thématiques majeures, entre autres :

1. l'organisation de l'élection présidentielle, à travers diverses campagnes de sensibilisation et d'information, en vue de la délivrance des actes administratifs et de l'enrôlement sur la liste électorale ;
2. le renforcement de la sécurité intérieure et l'organisation de la lutte contre la menace terroriste ;
3. l'intensification de la lutte contre la vie chère, à travers notamment le contrôle des instruments de mesure pour plus d'efficience ;
4. le renforcement de la brigade des mines pour lutter efficacement contre l'orpaillage clandestin ;
5. l'accès aux soins de santé par l'opérationnalisation de la CMU; le Gouvernement a été informé des dispositions prises pour faire face à l'épidémie de Coronavirus qui sévit actuellement en Chine ;

6. les accidents de la circulation (cette problématique fera l'objet d'un séminaire gouvernemental) ;
7. les champions nationaux (ce programme a été lancé au cours de l'année 2019 et devra aboutir au premier semestre 2020 à la sélection des premières entreprises bénéficiaires) ;
8. l'accès à l'eau potable, à travers des programmes de renforcement de la desserte dans certains quartiers d'Abidjan, dans douze (12) chefs-lieux de départements et dans deux cents (200) sous-préfectures.

Le séminaire tient à réitérer à Son Excellence Monsieur le Président de la République l'engagement personnel de chaque membre du Gouvernement à ne ménager aucun effort, en vue d'œuvrer, sans relâche, à la réalisation de ce programme, en cette année électorale, pour le bien-être de nos concitoyens et pour le développement de notre pays.

Fait à Abidjan, le 27 janvier 2020

Le Séminaire Gouvernemental